



Journée mondiale des zones humides 2013

« Les zones humides protègent l'eau »

Dossier de presse – 2 février 2013

Journée mondiale des zones humides 2013

Des milieux essentiels pour la ressource en eau



En relation avec :



Évènement animé en France par :



Avec le soutien de :



Programme complet des animations dans votre région sur :

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides>

Sommaire



En BREF :	3
500 événements dans toute la France	3
Zoom sur quelques manifestations fin janvier et en février	4
Les zones humides protègent notre eau	5
Qu'est-ce qu'une animation « Journée mondiale des zones humides »	6
Autour du 2 février, où trouver des animations JMZH à proximité ?	7
Qu'est-ce qu'une zone humide ?	8
Pourquoi conserver les zones humides ?	9
Les menaces	10
Le thème de 2013 : la gestion de la ressource en eau	11
Un lien fort entre l'eau et les zones humides	11
Les organisateurs et coordonateurs	13
Une constellation d'organismes	13
La coordination partenariale	14
Brèves présentations des coordonateurs	14
Le Portail national des zones humides	14
Qu'est-ce que la convention de Ramsar sur les zones humides ?	16
Ramsar France	17
Plus d'informations et sources	18
Sur les zones humides	18
Sur la gestion de l'eau et les zones humides	18
Sur Ramsar	18
Sur la JMZH	19

Dossier de presse du 21/01/2013.

Slogan : JMZH « Les zones humides protègent notre eau ».

Période : Autour du 2 février 2013, et tout au long de ce mois !

En BREF :

La Journée mondiale des zones humides : un évènement majeur pour éduquer et sensibiliser le grand public à la préservation de nos milieux aquatiques et de notre ressource en eau !

La Journée mondiale des zones humides est organisée en France depuis 2001, sous l'impulsion des Pôles-relais zones humides, pour célébrer la signature de la convention Ramsar (2 février 1971). 2013 est **l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau**. En lien avec cette thématique, cette Journée mondiale des zones humides porte sur **la protection de la ressource en eau par les zones humides**.

À cette occasion, les associations de protection de l'environnement et d'usagers, les gestionnaires d'espaces naturels protégés, les acteurs de l'eau et ceux de l'éducation à l'environnement, les collectivités territoriales, les établissements publics et scolaires ainsi que des entreprises se mobilisent pour vous proposer un large panel d'activités telles que des sorties nature, des ateliers, du théâtre ou encore des visites contées.

500 événements dans toute la France

Près de 500 événements sont proposés à l'occasion de cette Journée mondiale des zones humides. Le programme de ces animations est disponible sur le portail national www.zones-humides.eaufrance.fr/, avec toutes les informations sur les lieux, le type d'activités et les modalités d'inscription.



Sortie scolaire de découverte des étangs de Villepey (83) © Ville de Fréjus

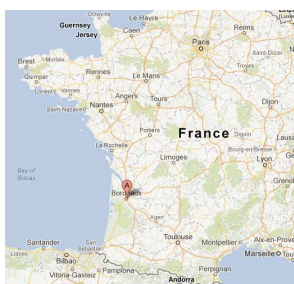


Prairie inondées par les eaux de l'Indre-Indre et Loire © Michel Bramard/Onema

Zoom sur quelques manifestations fin janvier et en février

Plongez dans l'univers des zones humides !

Conférence-débat à Bordeaux organisée par les Jeunes Écologistes Bordeaux Aquitaine sur la régulation et la purification de l'eau, la biodiversité des zones humides menacées par l'artificialisation des terres.



<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ejmzh-2013/plongez-dans-l039univers-des-zones-humides>

L'importance des zones humides dans la préservation de la ressource en eau potable.

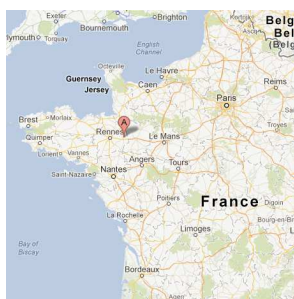
Ensemble d'animation, d'exposition, de projection de film et de conférence sur l'eau en Seine-et-Marne, organisé par l'AVEN du Grand Voyeux.



<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ejmzh-2013/exposition-animation-film-et-conference-sur-l039eau>

Du marais de Vilaine... au robinet

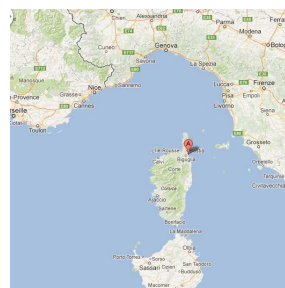
Balade dans les marais de Vilaine (Ille-et-Vilaine) à la découverte des zones humides, sur le thème de la production d'eau potable et de la préservation de la biodiversité, organisée par l'association Vitre Tuvalu.



<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ejmzh-2013/marais-de-vilaine-au-robinet>

Atelier scolaire «Au fil de l'eau»

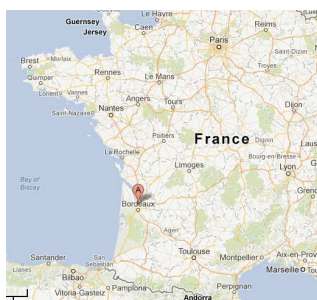
La Réserve naturelle de l'étang de Biguglia accueillera les scolaires pour des ateliers et des sorties sur les sentiers. Le cycle de l'eau de l'étang sera abordé (états de l'eau, circulation des eaux entre la mer et la lagune...).



<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ejmzh-2013/quotau-fil-de-l039eauquot-public-scolaire>

Traiter l'eau au naturel : le système OrganicaTM

Découverte d'un système de traitement des eaux usées innovant et unique en Aquitaine: le système Organica.



<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ejmzh-2013/traiter-l-eau-au-naturel-le-systeme-organicatm>

Écoutons nos marais : 5 regards croisés pour découvrir les marais du Vigueirat

Cette sortie proposée par le CPIE Rhône pays d'Arles et ses partenaires présentera la vision de 5 acteurs du territoire camarguais sur la pluralité des usages en zones humides



<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ejmzh-2013/ecoutons-nos-marais-decouverte-des-marais-vigueirat-avec-5-regards-croises-0>

Pour accéder aux contacts et découvrir l'ensemble des animations :

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-visiteurs-programme-2013>

Les zones humides protègent notre eau

L'objectif principal de la Journée mondiale des zones humides 2013 est de **sensibiliser** la population à **l'interdépendance entre l'eau et les zones humides**, mettre en lumière les moyens de garantir un partage équitable de l'eau entre différents groupes d'acteurs et faire comprendre que les zones humides :

- rechargent les nappes phréatiques et **évitent les pénuries** d'eau ;
- **dépolluent** naturellement les eaux et améliorent la qualité de la ressource ;
- **réduisent les risques de crue** ;
- **réduisent l'érosion** des berges, etc.

Contacts presse :

Pôle-relais lagunes méditerranéennes – [mauclert\[at\]tourduvalat.org](mailto:mauclert[at]tourduvalat.org) – 04 90 97 29 67 (régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse)

Pôle-relais marais littoraux Atlantique-Manche-Mer du Nord – [gmossec\[at\]forum-marais-atl.com](mailto:gmossec[at]forum-marais-atl.com)

Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales – [infoprzh\[at\]parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:infoprzh[at]parcs-naturels-regionaux.fr)

Pôle-relais mangroves et zone humides d'outremer – [m.windstein\[at\]conservatoire-du-littoral](mailto:m.windstein[at]conservatoire-du-littoral)

Pôle-relais tourbières – [contact\[at\]pole-tourbieres.org](mailto:contact[at]pole-tourbieres.org) - 03 81 81 78 64

Ligue pour la protection des oiseaux – C. Gageat – [celine.gageat\[at\]lpo.fr](mailto:celine.gageat[at]lpo.fr)

Société nationale de protection de la nature – G. Macqueron – [snpn\[at\]wanadoo.fr](mailto:snpn[at]wanadoo.fr)



Sortie sur l'étang de l'Or (34) © SYMBO

À l'occasion de l'anniversaire de la convention de Ramsar sur les zones humides, associations, collectivités territoriales, services de l'État et entreprises organisent des opérations de sensibilisation aux zones humides et à leurs enjeux dans toute la France.

Autour du 2 février, la Journée mondiale des zones humides rassemble citoyens et acteurs au travers de près de 500 animations dans toute la France, y compris en outre-mer.

Qu'est-ce qu'une animation « Journée mondiale des zones humides »

Le 2 février, l'anniversaire de la convention de Ramsar est l'occasion de présenter aux acteurs et au public « leur » zone humide ou celles des environs, à travers une visite de terrain, une exposition, un conte ou encore un débat. Associations, gestionnaires d'espaces naturels ou collectivités font ainsi découvrir les richesses et l'utilité de ces milieux.

C'est le cas par exemple en sensibilisant la population à l'interdépendance entre l'eau et les zones humides, en mettant en lumière des moyens de garantir un partage équitable de l'eau entre différents groupes d'acteurs et en expliquant que sans les zones humides, il n'y a pas d'eau.

74 % des Franciliens et 47 % des résidents des zones humides se disent **insuffisamment informés** sur les interventions entreprises en direction des zones humides.

Source : Vous avez dit zone humide ?
Enquête sur la représentation sociale des zones humides, DGALN, 2012.

Tous les événements en lien avec les zones humides (sortie nature, exposition, conférence-débat, soirée conte, dégustation, etc.) du mois de février, en rapport ou non avec le thème de l'année, peuvent être labélisés « Journée mondiale des zones humides » en les inscrivant au portail national Zones humides (Rubrique Agir > Ramsar et la Journée mondiale des zones humides > Espace visiteurs).

La JMZH de 2012 en bref :
Environ 470 animations
67 des 101 départements concernés
57% de sorties nature

Autour du 2 février, où trouver des animations JMZH à proximité ?

Trouver une animation pour la Journée mondiale des zones humides près de chez vous ? Facile ! Toutes les animations nationales « Journée mondiale des zones humides » sont recensées sur le Portail Zones humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr> Rubrique Agir> Ramsar et la Journée mondiale des zones humides>Espace visiteurs).



Voir la carte des animations 2013

Lieu de la manifestation	Condition physique
- Tout -	- Tout -
Type de manifestation	Accès handicapés
- Tout -	- Tout -
Recherche par mots-clés	
	Rechercher Réinitialiser

Site Ramsar	Date(s)	Titre	Lieu	Tarif	Public	
	2 Janvier, 2012 - 3 Mars, 2013	A la découverte de la lagune du Bolmon	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES 13 - BOUCHES-DU-RHONE	Gratuit	Enfant (7 à 11 ans)	
	2 Février, 2012	Écoutons nos marais : Découverte des Marais du Viqueirat avec 5 regards croisés	ARLES 13 - BOUCHES-DU-RHONE	Gratuit	Tout âge	
	3 Octobre, 2012 - 11 Octobre, 2012	Une animation pour tester le fonctionnement	AMBERIEU-EN-BUGEY 01 - AIN	Payant	Tout âge	

Vous pouvez les découvrir à travers un **moteur de recherche** multicritères (lieu, type d'animation, accessibilité) ou à travers une **carte géolocalisée**.

Par ailleurs, certains territoires et acteurs publient leur propre programme, comme :

- les régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon, PACA et Corse) : <http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/dernieres-actus/programme-des-journees-mondiales-des-zones-humides-en-m>
- le département de Seine-et-Marne & Seine-et-Marne environnement : <http://www.me77.fr/spip.php?article331>
- ou encore la LPO : <http://jmzh.lpo.fr/>

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Étangs, lagunes, marais salants, mares, marais, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales, prairies inondables... les zones humides sont des milieux, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire.

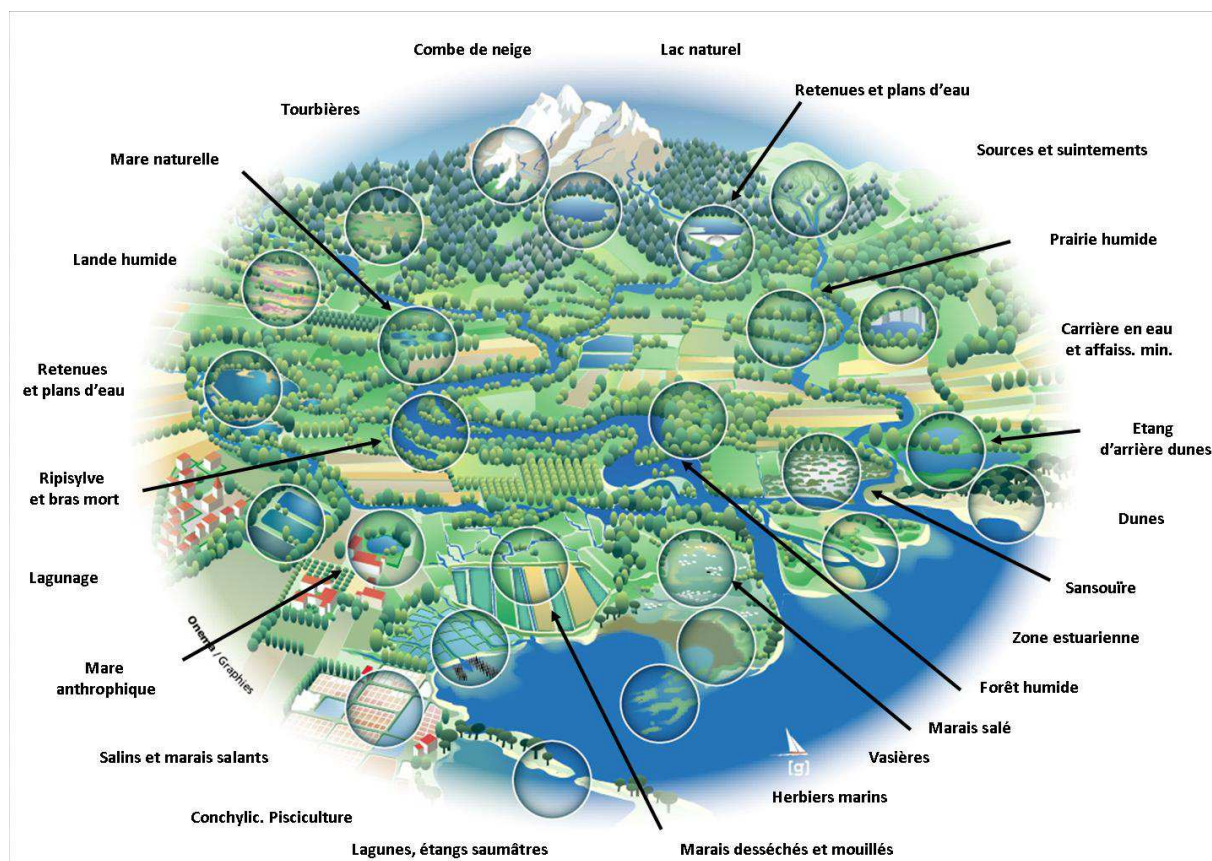


Schéma : Diversité des zones humides du bassin versant. Chaque cercle indique un type de zone humide différent. © Onema - Grafies

Les zones humides selon la **convention de Ramsar** : une définition large :

« Étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres ».

Par souci de cohérence, les zones humides inscrites sur la **Liste de Ramsar** des zones humides d'importance internationale peuvent « inclure des zones de rives ou de côtes adjacentes à la zone

humide et des îles ou des étendues d'eau marine d'une profondeur inférieure à six mètres à marée basse, entourées par la zone humide ».

On reconnaît, en général, **cinq types** principaux de zones humides :

- **marines** (zones humides côtières comprenant des lagunes côtières, des berges rocheuses et des récifs coralliens) ;
- **estuariennes** (y compris des deltas, des marais littoraux et des marécages à mangroves) ;
- **lacustres** (zones humides associées à des lacs) ;
- **riveraines** (zones humides bordant des rivières et des cours d'eau) ;
- **palustres** (marais, marécages et tourbières).

Il y a, en outre, un 6^e type : les **zones humides artificielles** telles que des étangs d'aquaculture, des étangs agricoles, des terres agricoles irriguées, des sites d'exploitation du sel, des zones de stockage de l'eau, des gravières, des sites de traitement des eaux usées et des canaux.

Pourquoi conserver les zones humides ?

Les **zones humides sont présentes partout dans le monde**, de la toundra aux régions tropicales, mais elles sont en **très forte régression** : selon un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la surface des zones humides a été réduite de près de 50 % au cours du dernier siècle écoulé. *Source : PNUE, Report of the study on the economics of ecosystems and biodiversity: water and wetlands, 2012* <http://www.unep.org/newscentre/Default.aspx?DocumentID=2697&ArticleID=9305&l=en>

Figurant parmi **les milieux les plus productifs du monde**, les zones humides sont le berceau de la diversité biologique et fournissent l'eau et la nourriture dont un nombre incalculable d'espèces de plantes et d'animaux dépendent pour leur survie. D'où la présence de fortes concentrations :

- d'oiseaux ;
- de mammifères ;
- d'amphibiens ;
- de poissons ;
- d'invertébrés ;
- mais aussi d'importantes réserves de matériel génétique végétal. **Le riz**, par exemple, plante commune des zones humides, est à la base de l'alimentation de plus de la moitié de l'humanité.

68 % des Franciliens et **63 %** des résidents sont **favorables à la préservation** des zones humides.

Source : Vous avez dit zone humide ? Enquête sur la représentation sociale des zones humides, DGALN, 2012.

50 % des Franciliens et **60 %** des résidents des zones humides considèrent que **les zones humides sont utiles**.

Source : Vous avez dit zone humide ? Enquête sur la représentation sociale des zones humides, DGALN, 2012.

Les zones humides **fournissent des avantages économiques considérables**, comme :

- l'alimentation en eau (quantité et qualité) ;
- les pêcheries (plus des deux tiers des poissons pêchés dans le monde dépendent de zones humides en bon état) ;
- l'agriculture, grâce au renouvellement des nappes phréatiques et à la rétention des matières nutritives dans les plaines d'inondation ;
- le bois d'œuvre ;

- les ressources énergétiques telles que la tourbe et le jonc sec ;
- la faune et la flore sauvages ;
- le transport ;
- les possibilités de loisirs et de tourisme.

En outre, les zones humides sont importantes, et parfois vitales, **pour la santé, le bien-être** et la **sécurité des populations** en raison de ces services.

Enfin, les zones humides ont des caractéristiques particulières dues à leur place dans le **patrimoine culturel de l'humanité** : elles sont étroitement liées à des croyances religieuses et cosmologiques, sont des sources d'inspiration esthétique, des sanctuaires pour les espèces sauvages et sont à la base d'importantes traditions locales.

Ces fonctions, valeurs et caractéristiques particulières ne peuvent se perpétuer que si les processus écologiques à l'œuvre dans les zones humides se déroulent normalement.

Les menaces

Malheureusement, et malgré les grands progrès accomplis depuis plusieurs dizaines d'années, les zones humides restent parmi **les écosystèmes les plus menacés du monde**, par le drainage, l'assèchement, la pollution et la surexploitation de leurs ressources.

En France, **48 % des zones humides** se sont dégradées entre 2000 et 2010, les milieux dunaires et les prairies humides étant les plus touchés. Seuls 11 % de ces zones se sont améliorées.

Source : Le point sur n°144, octobre 2012. L'évolution des zones humides entre 2000 et 2010. CGDD. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/1939/1136/levolution-zones-humides-entre-2000-2010.html>

Les **causes majeures** de disparition de ces milieux sont :

- le développement de l'**urbanisation** et des **infrastructures** ;
- l'**intensification de l'agriculture** et de l'aquaculture ;
- la **déprise** et boisement de terres agricoles ;
- l'aménagement des cours d'eau ;
- le prélèvement d'eau ;
- l'extraction de matériaux ;
- l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes.



Drainage en zone humide ©
Claire Broquet/Onema

Le thème de 2013 : la gestion de la ressource en eau

La Journée mondiale des zones humides est l'occasion de faire connaître ces milieux, leur richesse, les services qu'ils rendent aux populations, en particulier **dans la gestion de l'eau**, et les menaces qui pèsent sur eux.

En effet, si les zones humides ont besoin d'une certaine quantité d'eau pour rester en bonne santé, elles sont aussi des « **fournisseurs** » d'eau, traitant, épurant, stockant les eaux de pluies et de crues. Elles sont donc un des éléments clés,

Entre 6,5 et 50 millions d'euros par an, c'est la valeur des services liés à l'eau rendus par les zones humides de la vallée alluviale de la Bassée (77).

d'importance majeure, du cycle de l'eau qui assure l'approvisionnement des sociétés humaines.

55 000 habitants de Besançon dépendent du marais de Saône pour leur eau potable.

Les citoyens, acteurs des zones humides, sont donc **responsables de la gestion de leur eau** au travers de leur utilisation et de leur gestion des zones humides. Sources : CGDD, 2012, *Évaluation économique des services rendus par les zones humides : le cas de la plaine alluviale de la Bassée*. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED77.pdf> ; Zones Humides infos n°43, 2003. *L'eau et les zones humides* http://www.snppn.com/IMG/pdf/ZHI_41.pdf

Un lien fort entre l'eau et les zones humides

-L'approvisionnement en eau

En absorbant les trop-pleins d'eau apportée par les pluies et les crues, les zones humides permettent d'alimenter des nappes aquifères et des cours d'eau. Elles participent ainsi à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et aux besoins liés aux activités agricoles et industrielles. Certaines zones humides **peuvent stocker jusqu'à 15 000 m³ d'eau par hectare**. (Source : Bureau de la convention de Ramsar, 2001)



Les zones humides absorbent les nitrates et réduisent les algues vertes © Laurent Mignaux/METL-MEDDE

-La dépollution et l'épuration des eaux

L'excès de nitrates, de phosphates et de pesticides dans certaines nappes phréatiques pose des problèmes importants pour l'alimentation humaine.

Les milieux humides sont des zones tampons, capables de purifier l'eau en piégeant ou transformant les éléments nutritifs en excès, les particules fines ainsi que certains polluants. Ces milieux jouent également un rôle sanitaire. Par exemple, la préservation de 44 hectares de milieux humides en amont de Royan est garante de la **qualité des eaux de baignade des plages** très touristiques de cette région du bord de l'Atlantique.

Source : synthèse "*Évaluation économique des zones humides*", Agence Adour-Garonne, ACTeon, 2009.

-La régulation des débits

Les plaines inondables jouent le rôle de réservoir naturel et contribuent ainsi à la prévention contre les inondations. Par leur capacité de rétention de l'eau et de relargage, les milieux humides diminuent

l'intensité des crues et, à l'inverse, soutiennent les débits des cours d'eau en période de basses eaux (étiage).

Les zones humides ont également un rôle dans la stabilisation et la protection des sols : la végétation, adaptée à ce type de milieu, fixe les berges, les rivages. Elles participent à la protection des terres contre l'érosion, freinent la vitesse du courant lors de crues et piègent les sédiments qui troublent l'eau.

Cependant, l'importance des enjeux socio-économiques et culturels liés aux zones humides n'est souvent **perceptible que lorsque ces milieux se dégradent ou disparaissent**. C'est pourquoi, depuis quelques années, plusieurs études tentent d'estimer la valeur économique associée aux services rendus par ces écosystèmes.

Source : Portail Zones humides d'Eaufrance.

Ces dix dernières années, **la Camargue, Redon et Charleville-Mézières ont subi de graves inondations** dues aux changements d'occupation des sols et à **la destruction des zones humides tampons en tête de bassin versant**.



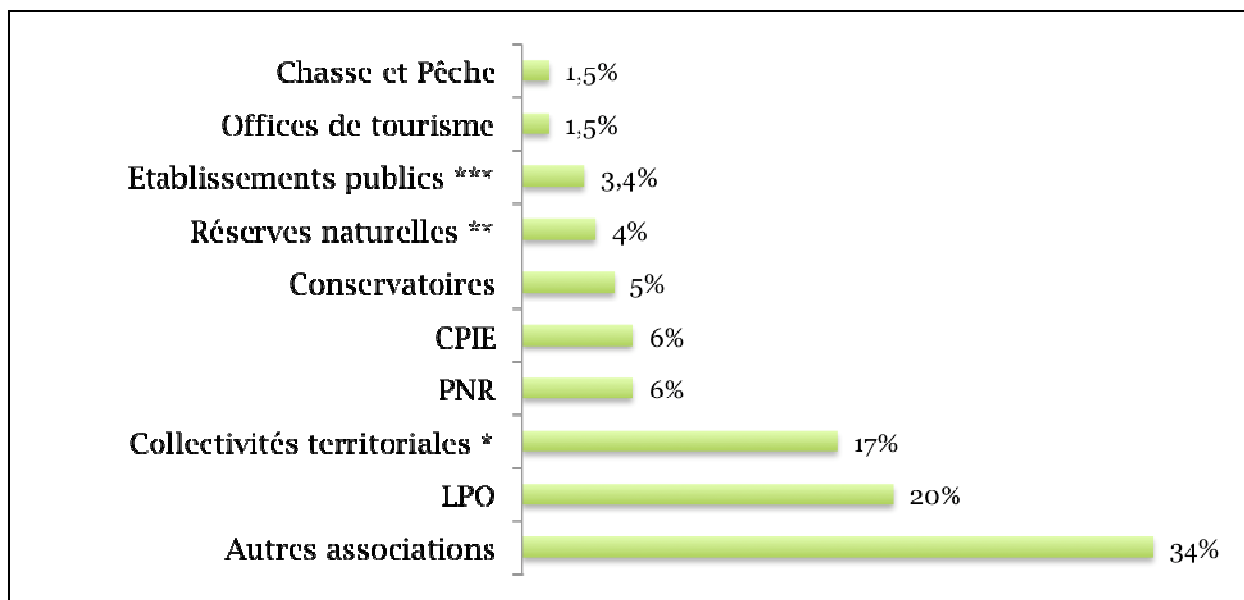
Réduction des crues par débordement dans la prairie humide adjacente d'un cours d'eau © David Monnier/Onema

Les organisateurs et coordonateurs

Une constellation d'organismes

Le **monde associatif** se mobilise fortement chaque année pour proposer des animations un peu partout en France. Parmi celles-ci, on remarque la forte participation de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), ainsi que des **gestionnaires d'espaces naturels** qui se mobilisent davantage chaque année : Parcs naturels régionaux, réseau des Conservatoires d'espaces naturels, etc.

Les **collectivités territoriales** se sont fortement impliquées, notamment au travers de nombreux partenariats. Une **dizaine d'entreprises** se sont également engagées en soutenant de nombreuses manifestations par leur mécénat.



* Communes, Conseils généraux et régionaux, lycées...

** Gérés par des associations, syndicats mixtes, CREN...

*** Agences de l'eau, ONEMA, ONF, ONCFS...

Répartition des organisateurs des événements de la Journée mondiale des zones humides de 2012.

67 départements, y compris dans les DOM-TOM, ont été concernés par les animations de la Journée mondiale des zones humides en 2012.

Pour voir tous les partenaires de la JMZH 2013 : Portail Zones humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>), Rubrique Agir > Ramsar et la JMZH > Espace visiteurs (programme 2013) > Organismes et partenaires de cette journée.

La coordination partenariale

Ces animations sont **coordonnées et recensées** par les Pôles-relais Zones Humides, en partenariat avec la Société nationale de protection de la nature (SNPN), avec la LPO et avec le soutien de l'association Ramsar France.

La Journée mondiale des zones humides, un vecteur de la CESP de Ramsar

La Journée mondiale des zones humides est un **très bon moyen pour toucher à la fois le grand public, les médias et les riverains des zones humides**. Cet événement est donc une occasion favorable pour informer, sensibiliser et mobiliser ces publics en faveur des zones humides et de leurs enjeux : grande richesse patrimoniale (biodiversité, paysage, art, etc.), menaces toujours importantes et effectives (drainage, pollution, espèces invasives...), services rendus à la société (protection contre les crues, épurations des eaux...).

C'est pour cette raison que la **Journée mondiale des zones humides** figure en bonne place dans la **stratégie de communication** mise en place par la France : la CESP (dispositif de *Communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation du public*) de Ramsar en France.

Brèves présentations des coordinateurs

Les Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans la lignée du Plan national en faveur des zones humides, ont pour vocation de susciter et d'accompagner les initiatives locales de gestion durable des zones humides en se positionnant à l'interface entre les acteurs du territoire, scientifiques, socio-professionnels et décideurs. Leur rôle est de relayer le plan d'action national vers les gestionnaires de terrain en poursuivant les objectifs communs de mise à disposition des connaissances, de promotion d'une gestion durable et de facilitation des liens avec l'échelle nationale.



La Société nationale de protection de la nature (SNPN) est une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de *Communication, éducation, sensibilisation et participation du public* (CESP) de Ramsar.



La Ligue pour la protection des oiseaux est une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission la protection des espèces, la préservation des espaces et l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. C'est à ce titre que la LPO organise de nombreux événements pour la Journée mondiale des zones humides.



Ramsar France est une association dont le but est la promotion du label Ramsar et l'amélioration de la gestion des sites Ramsar au niveau national.

Le Portail national des zones humides

Cet outil, fédérateur des acteurs concernés par les zones humides, se veut entre autre, un espace interactif de découverte des actions de préservation des zones humides et un centre national de ressource sur ce domaine. Il permet aux acteurs du territoire d'identifier une zone humide ou un milieu humide, de comprendre leur fonctionnement et les services qu'ils rendent, de découvrir les espèces qu'ils accueillent, d'apprendre à les protéger, et d'agir pour leur préservation ou restauration.



Tout le programme en un flash !



Contacts presse :

Pôle-relais lagunes méditerranéennes – [mauclert\[at\]tourduvalat.org](mailto:mauclert[at]tourduvalat.org) – 04 90 97 29 67 (régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse)

Pôle-relais marais littoraux Atlantique-Manche-Mer du Nord – [gmiossec\[at\]forum-marais-atl.com](mailto:gmiossec[at]forum-marais-atl.com)

Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales – [infoprzh\[at\]parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:infoprzh[at]parcs-naturels-regionaux.fr)

Pôle-relais mangroves et zone humides d'outremer – [m.windstein\[at\]conservatoire-du-littoral](mailto:m.windstein[at]conservatoire-du-littoral)

Pôle-relais tourbières – [contact\[at\]pole-tourbieres.org](mailto:contact[at]pole-tourbieres.org) - 03 81 81 78 64

Ligue pour la protection des oiseaux – C. Gageat – [celine.gageat\[at\]lpo.fr](mailto:celine.gageat[at]lpo.fr)

Société nationale de protection de la nature – G. Macqueron – [snpn\[at\]wanadoo.fr](mailto:snpn[at]wanadoo.fr) – 01 43 20 15 39

Pour obtenir des photographies, contacter les structures ci-dessus ou encore l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques ([presse\[at\]onerma.fr](mailto:presse[at]onerma.fr)).



Qu'est-ce que la convention de Ramsar sur les zones humides ?

La *Convention sur les zones humides* est un traité intergouvernemental qui a été adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar. D'où son « petit nom » de **convention de Ramsar**. Sa particularité est d'être le **premier traité international**, d'envergure mondiale, sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Le nom officiel du traité, *Convention sur les zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau*, révèle l'accent mis à l'origine sur

Le réseau Ramsar en 2013 :

- plus de 2000 sites protégés ;
- plus de 1,9 millions de km² ;
- et plus de 15 % des zones humides mondiales.

Ramsar en France :

- Ratification de la Convention en 1986.
- 1^{er} site Ramsar classé : la Camargue, en 1986.
- Nombre de sites classés fin 2012 : 42 sites.
- Dernier site désigné : l'Île d'Europa, dans les Terres australes et antarctiques françaises.

Retrouvez les sites Ramsar français :
<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/entre->

la conservation et l'utilisation rationnelle (on dirait aujourd'hui durable) des zones humides, plus particulièrement pour leur rôle d'habitats pour les oiseaux d'eau. Puis, la Convention a élargi son champ d'application pour couvrir tous les aspects de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides, reconnaissant celles-ci comme des **écosystèmes extrêmement importants** pour la conservation de la biodiversité et le **bien-être des sociétés humaines**.

La Convention, entrée en vigueur en 1975, a été ratifiée par la France en 1986, et compte fin 2012 163 États membres. Bien que le message central porté par Ramsar soit la nécessité de recourir à l'utilisation durable des zones humides, l'« étendard » de la Convention est la **Liste des zones humides d'importance internationale** (ou Liste de Ramsar). Actuellement, les États ont inscrit 2 065 zones humides (ou

sites Ramsar) sur cette Liste, qui couvrent 197 millions d'hectares (plus que la superficie de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Suisse réunies).

La **mission de la Convention**, telle qu'elle a été adoptée par les Parties contractantes en 1999 et affinée en 2002, est « **la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier** ».

Le delta du Danube, un site Ramsar de réputation internationale

Les richesses biologiques du 2^e plus grand estuaire d'Europe lui ont valu d'être classé en 1991 à la fois en site Ramsar, en réserve de biosphère par l'UNESCO et d'être inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité.

Le delta du Danube est jumelé avec un autre grand estuaire et site Ramsar : la Camargue.



Barque abandonnée dans le delta du Danube – Photo : Bogdan I. Stanciu CC by-nc-sa

Il existe bien d'autres sites exceptionnels : le parc national de Doñana à l'embouchure du Guadalquivir (Espagne), la lagune d'Ichkeul (Tunisie), le delta de l'Okavango (Botswana), la partie haute du Mississippi (États-unis)...

Ramsar France

Ramsar France est une association créée en 2011 pour rassembler les acteurs des sites Ramsar en France et améliorer leur gestion de ces sites, promouvoir le label et favoriser la création de nouveaux sites Ramsar. Plus d'info sur : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/2327>



Plus d'informations et sources

Sur les zones humides

Le Portail national zones humides – <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>

Site du Pôle-relais lagunes méditerranéennes – www.pole-lagunes.org

Site du Pôle-relais marais littoraux Atlantique-Manche-Mer du Nord – <http://www.forum-marais-atl.com/zones-humides-pole-relais.html>

Site du Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales – <http://www.pole-zhi.org/>

Site du Pôle-relais tourbières – <http://www.pole-tourbieres.org/>

DGALN, *Vous avez dit zone humide ? Enquête sur la représentation sociale des zones humides*, 2012. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Vous-avez-dit-zone-humide-Enquete,30118.html>

CGDD, *Le point sur n°144. L'évolution des zones humides entre 2000 et 2010*, octobre 2012. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/1939/1136/levolution-zones-humides-entre-2000-2010.html>

La revue *Zones Humides Infos* sur le site de la Société nationale de protection de la nature : http://www.snpn.com/rubrique.php3?id_rubrique=23

Sur la gestion de l'eau et les zones humides

Portail des documents techniques de l'eau – <http://www.documentation.eaufrance.fr/>

CGDD, *Évaluation économique des services rendus par les zones humides : le cas de la plaine alluviale de la Bassée*, 2012. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED77.pdf>

Publication de l'UICN sur les valeurs économiques des écosystèmes de l'eau : *Value: counting ecosystems as water infrastructure* <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2004-046.pdf>

PNUE, *Report of the study on the economics of ecosystems and biodiversity: water and wetlands*, 2012.

<http://www.unep.org/newscentre/Default.aspx?DocumentID=2697&ArticleID=9305&l=en>

SNPN-Groupe « Zones humides », *Zones Humides Infos* n°66, *Fonctions et services rendus par les zones humides*, 2009. http://www.snpn.com/IMG/pdf/ZHI_66.pdf

Sur Ramsar

Documentations de la convention de Ramsar <http://www.ramsar.org/>

Les sites Ramsar français : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/entre-terre-et-eau/ou-les-trouve-t-on/les-sites-reconnus/les-sites-ramsar-en-france>

SNPN-Groupe « Zones humides », *Zones Humides Infos* n°72. *Le Projet MAR, point de départ de Ramsar et de la préservation des zones humides ; Ramsar et MAB : 40 ans déjà !* 2011. <http://www.snpn.com/spip.php?article1415#72>





Sur la JMZH

Le site de la Ligue pour la protection des oiseaux consacré à la JMZH – <http://jmzh.lpo.fr/>

Logos en haute définition et supports de communication : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramсар-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-presse>

Bilans des Journées mondiales des zones humides passées : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramсар-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/les-bilans-des-annees-passees>

Ramsar, Évaluation mondiale de la Journée mondiale des zones humides en 2009 : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/evaluation_mondiale_jmzh_2009.pdf